

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - une Foi



Institut Supérieur de Technologies Appliquées

B.P. E3123 - Tel: (223) 20 29 01 54

(Technol.AB - I S T A)

Email: infos@technolab-ista.net

DIPLÔME DE LICENCE

*Vu la Constitution de la République du Mali ; Vu la loi n° 94-019 du 24 mars 1994 portant réorganisation de l'enseignement ;
Vu le Décret N° 08-790 / P-RM du 31 décembre 2008 portant institution du système de Licence, Master et Doctorat (LMD) dans l'enseignement supérieur au Mali ainsi que les textes subséquents d'application ; Vu la loi n° 2012-013 du 24 février 2012 relatives aux établissements privés et son décret d'application n° 2012-588 / P-RM du 8 octobre 2012 ; Vu les textes de création et d'ouverture de l'Institut Supérieur de Technologies Appliquées (Centre Technol.AB-ISTA) ; Vu l'Arrêté n° 2022-5459/MEN/SG du 24 Novembre 2022 d'habilitation et de reconnaissance nationales de diplômes ; Vu les textes organiques de l'IST.A ainsi que ses aptitudes réglementaires relatifs à la délivrance de diplômes d'Etat ;
Vu les résultats de l'année académique 2023-2024 et la recommandation du Conseil pédagogique de l'Institut en date du 19 Octobre 2024 ;*

Nous, soussignés, attestons que **Aissata BAGAYOKO**, (née) le **21 Décembre 2004** à **Lomé**, a satisfait dans les formes réglementaires aux épreuves de contrôle de connaissances et des aptitudes en vue d'obtenir le diplôme de **Licence Professionnelle en Sciences et Technologies, Option Data Science**, Session de **Juillet 2024**, délivré avec la Mention **Bien** sous le numéro **LP24BKDS004**.

En foi de quoi, l'intéressé(e) a été jugé(e) digne du présent titre académique pour en jouir avec les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent.

Bamako, le 28 Octobre 2024

Le Président du Conseil Scientifique p/d

Dr Cheickna TOURE



Le Directeur Général

Daouda DJIANITE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - une Foi



Institut Supérieur de Technologies Appliquées

B.P. E3123 - Tel: (223) 20 29 01 54

(TechnoLAB - I S T A)

Email: infos@technolab-ista.net

DIPLOME

Vu la Constitution de la République du Mali,
Vu la loi N°99-046 du 28 Décembre 1999 portant sur orientation de l'éducation,
Vu la loi N°2012-013 du 24 Février 2012 relative aux établissements privés d'enseignement en République du Mali;
Vu les arrêtés N° 0699-98 et N° 1528-98 MESSRS portant respectivement création de l'institut et ouverture de filières à l'ISTA;
Vu les Arrêtés d'habilitation respectifs N° 2022-5439/MESRS-SG du 24 Novembre 2022 fixant la liste des filières de formation reconnues au sein de l'ISTA,
Vu les textes organiques de l'ISTA ainsi que ses aptitudes réglementaires relatifs à la délivrance de diplômes d'Etat ; Vu les titres initiaux précédemment obtenus par l'intéressé (e) et ses résultats académiques pendant le cycle ; Attendu la recommandation du Conseil pédagogique et le Procès verbal du Jury d'examen en date du 19 Août 2023 et par décision du Conseil Scientifique de l'Institut Supérieur de Technologies Appliquées,

Nous soussignés,

Conférons à **Aissata BAGAYOKO**, née le **21 Décembre 2004** à **Lomé-Togo**,

le **Diplôme Universitaire de Technologie (D.U.T) en Informatique**

Option Analyste-Programmeur, Session de **Juillet 2023**, délivré sous le numéro **0123BKAPO26**, avec la Mention **Assez Bien**, pour en jouir avec les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent.

Le Président du Conseil Scientifique p/d

Dr Cheickna TOURE



Bamako, le **28 Août 2023**

Le Directeur Général

Daouda DIAKITE